

SEANCE DU 16 MARS 2017

Le seize mars deux mil dix-sept à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Saint-Just de Claix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Maryse MONNET, adjointe chargée des finances.

Date de convocation du conseil municipal : 03 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 14

Présents : LECLERC Nicolas, MONNET Maryse, GERVY Danielle, MARSETTI Sandrine, LAMBERT Sylvain, BOUCHET Christophe, FILET-COCHE Daniel, DOS REIS Nathalie, DENAUD Bruno.

Absents : BERTRAND Eric qui a donné son pouvoir à FILET-COCHE Daniel, JAILLOT Anne qui a donné son pouvoir à GERVY Danielle, MORIN-FARAVELLON Anne-Laure qui a donné son pouvoir à LECLERC Nicolas, ROYANNAIS Philippe qui a donné son pouvoir à DENAUD Bruno.

Secrétaire de séance : DOS REIS Nathalie.

Le procès-verbal de la séance du 13 février 2017 est approuvé à l'unanimité moins une voix.

Objet : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2016

Le conseil municipal,

- réuni sous la présidence de Madame Maryse MONNET, Adjoint en charge des finances, Monsieur le Maire ayant quitté la salle momentanément pour la présente délibération,
- délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Joël O'BATON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice, le compte de gestion du Receveur dressé par Monsieur André-Jacques VALENTIN,

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TABLEAU DES RESULTATS BUDGET PRINCIPAL 2016

	Résultat antérieur	Part affectée A l'investissement	Solde de L'exercice	Restes à réaliser	Total général
fonctionnement	+435 010.06	342 907.79	+121 605.96		+213 708.23
Investissement	-286 896.79		-53 552.20	+ 222 764.00	-117 684.99
total	+148 113.27	342 907.79	+68 053.76	+222 764.00	96 023.24

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) vote à l'unanimité (13 voix) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet : Budget annexe Maison médicale - Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2016

Le conseil municipal,

- réuni sous la présidence de Madame Maryse MONNET Adjoint chargé des finances, Monsieur le Maire ayant quitté la salle momentanément pour la présente délibération,
- délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Joël O'BATON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice, le compte de gestion du Receveur dressé par Monsieur André-Jacques VALENTIN,

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TABLEAU DES RESULTATS BUDGET 2016

	Résultat antérieur	Part affectée A l'investissement	Solde de L'exercice	Restes à réaliser	Total général
fonctionnement	5 981.28	5 981.28	+5 568.74		+5 568.74
Investissement	-8 289.09		+3 162.66		-5 126.43
total	-2 307.81	5 981.28	+8 731.40		+4

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) vote à l'unanimité (13 voix) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet : Budget annexe Lotissement les châtaigniers - Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2016

Le conseil municipal,

- réuni sous la présidence de Madame Maryse MONNET Adjoint chargé des finances, Monsieur le Maire ayant quitté la salle momentanément pour la présente délibération,
- délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Joël O'BATON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice, le compte de gestion du Receveur dressé par Monsieur André-Jacques VALENTIN,

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TABLEAU DES RESULTATS BUDGET 2016

	Résultat antérieur	Part affectée A l'investissement	Solde de L'exercice	Restes à réaliser	Total général
fonctionnement	+0.59		+329 435.81		+329 436.40
Investissement					
total	+0.59		+329 435.81		+329 436.40

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au

résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) vote à l'unanimité (13 voix) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		121 605.96 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		92 102.27 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)		213 708.23 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-340 448.99 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		222 764.00 €
Besoin de financement F	=D+E	-117 684.99 €
AFFECTATION = C	=G+H	213 708.23 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		117 684.99 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		96 023.24 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		5 568.74 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		0.00 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)		5 568.74 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-5 126.43 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		
Besoin de financement F	=D+E	0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H	5 568.74 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		5 126.43 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

442.31 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5)

0.00 €

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Les orientations budgétaires pour 2017 ainsi que l'affectation du résultat 2016 ayant été abordés, le Maire présente le projet de budget au conseil municipal.

Budget principal

Section de fonctionnement : 1 228 823.24 €

Section d'investissement : 795 452.99 €

Budget annexe Maison médicale

Section de fonctionnement : 17 242.31 €

Section d'investissement : 91 076.43 €

Budget annexe Lotissement Les Châtaigniers

Section de fonctionnement : 372 436.40 €

Section d'investissement : 320 368,00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 14 voix, le budget principal et les budgets annexes : Maison médicale et Lotissement Les Châtaigniers.

Fait et délibéré le 16 mars 2017.

OBJET : VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2017

Le Maire rappelle au conseil municipal les taux actuellement en vigueur et il propose de se prononcer sur une éventuelle augmentation du taux de la taxe sur le Foncier Bâti.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- Décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux actuellement en vigueur qui sont :
 - TH : 6,75
 - FB : 11,58
 - FNB : 38,65

OBJET : ELECTION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SIEPIA (syndicat intercommunal d'eau potable irrigation et assainissement)

Suite à la démission de Jacques RIMBAULT, le Maire demande au conseil municipal de procéder à l'élection d'un nouveau délégué au SIEPIA.

Le conseil municipal, après avoir voté à 14 voix pour, 0 voix contre, désigne Daniel FILET-COCHE délégué au SIEPIA.

OBJET : CONTRAT D'EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE CENTRE EST

Sur proposition du Maire, le conseil municipal de Saint-Just de Claix décide à l'unanimité de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un emprunt de 150 000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : financement des investissements 2017

Montant du capital emprunté : 150 000 euros

Durée d'amortissement : 15 années

Taux d'intérêt : 1,51 %

Frais de dossier : 300.00 euros

Périodicité : annuelle

Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité de 2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle.

Fait et délibéré le 16 mars 2017.

